

# SAMMLUNG

VON

## HANDELSBERICHTEN SCHWEIZ. KONSULATE

ÜBER DAS

### JAHR 1898



SEPARATABDRUCK AUS DEM SCHWEIZ. HANDELSAMTSBLATT

JAHRGANG 1899



# RECUEIL

DE

## RAPPORTS COMMERCIAUX DE CONSULATS SUISSES

SUR

### L'ANNÉE 1898



TIRAGE A PART DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE

ANNÉE 1899



BERN

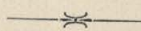
BUCHDRUCKEREI JENT & Co.

1900.

**Dodis**



# Inhaltsverzeichnis Table des matières



## Bericht des Konsulats in — Rapport du consulat à

	Seite		Page
Antwerpen . . . . .	131	Anvers . . . . .	131
Bordeaux . . . . .	48	Bordeaux . . . . .	48
Bremen . . . . .	97	Brême . . . . .	97
Budapest . . . . .	93 127	Bucharest . . . . .	3
Bukarest . . . . .	3	Buda-Pesth . . . . .	93 127
Christiania . . . . .	19	Christiania . . . . .	19
Florenz . . . . .	59	Florence . . . . .	59
Frankfurt a. M. . . . .	120	Francfort s. l. M. . . . .	120
Galatz . . . . .	30	Galatz . . . . .	30
Guatemala . . . . .	15	Guatemala . . . . .	15
Lissabon . . . . .	51	Lisbonne . . . . .	51
Livorno . . . . .	100	Livourne . . . . .	100
Lyon . . . . .	38	Lyon . . . . .	38
Manila . . . . .	16	Manille . . . . .	16
Patras . . . . .	40	Patras . . . . .	40
Philadelphia . . . . .	121	Philadelphie . . . . .	121
Portland (Oregon) . . . . .	1	Portland (Orégon) . . . . .	1
Prag . . . . .	25	Prague . . . . .	25
San Francisco . . . . .	57	San-Francisco . . . . .	57
Valparaiso . . . . .	83	Valparaiso . . . . .	83
Yokohama . . . . .	63 71 104	Yokohama . . . . .	63 77 104



## XVI.

## Valparaiso.

Rapport du consul général, M. Luis E. Sinn.

Mai 1899.

**Situation générale.** La situation commerciale et politique du Chili se ressent fortement des événements qui ont agité le pays en 1898 et au commencement de 1899; ils ont provoqué la gêne dans les finances du gouvernement, par suite des énormes dépenses qu'il s'est vu obligé de faire pour ses armements et sa marine de guerre, et ont contribué à renverser la conversion métallique de 1895.

Une liquidation sourde et systématique s'opère et se poursuit dans le commerce et l'agriculture; les banques avec section hypothécaire exécutent aujourd'hui sans pitié leurs débiteurs arriérés. L'escompte chez elles est difficile même pour les bonnes signatures, et après avoir fait un véritable abus du crédit sous le régime du papier-monnaie 1878 à 1895, elles péchent peut-être aujourd'hui par un excès de prudence au détriment de la généralité. Le commerce languit; l'agriculture, sauf dans les provinces centrales où il se fait un peu de culture intensive, souffre de l'énorme restriction du crédit, et les provinces agricoles australes qui sont précisément celles où sont disséminés nos colons suisses, ont eu encore une série de mauvaises récoltes, dues à l'inclémence de la température depuis plusieurs années, et auxquelles malheureusement celle qui vient de se terminer n'a pas fait exception.

Cependant la situation en général peut s'améliorer rapidement si les prix du cuivre se soutenaient en moyenne à £ 60 par exemple. Le Chili, très riche en gisements cuprifères, au point qu'il était dans un temps peu éloigné encore, un des plus forts producteurs du globe, reverrait une nouvelle ère de prospérité qui alors serait stable, si le gouvernement pouvait doter les provinces minières de voies de communications faciles, rendant le transport des minéraux peu coûteux jusqu'à la côte. Ce problème offre ses difficultés. Cependant on remarque qu'un mouvement important s'accentue dans les régions minières que les bas prix du cuivre dans les dernières années avaient à peu près dépeuplées; et il est de toute évidence que des prix rémunérateurs pour le métal rouge seraient pour ce pays un des plus sûrs remèdes à sa situation financière ainsi que commerciale.

Quant à sa situation politique, le Chili ayant maintenant terminé sa question de limites avec l'Argentine relativement à la Puna de Atacama, on peut espérer que pour longtemps ce pays vivra tranquille avec ses voisins, et qu'aucune question extérieure de quelque importance ne viendra

le distraire dans la reconstitution de ses finances destinée à ramener la prospérité au pays. En attendant que ce fait réjouissant se produise, nous ne pouvons que conseiller au commerce suisse d'agir très prudemment dans les affaires directes qu'il pourrait être tenté d'entreprendre ou d'accepter au Chili. Nous nous permettons de lui recommander de ne traiter en général qu'avec des maisons de notoire solvabilité, autant à cause de l'énorme distance à laquelle elles se trouvent, qu'en raison des difficultés que la législation de ce pays offre aux créanciers contre les débiteurs de mauvaise foi.

**Production de l'agriculture, des mines et de l'industrie.** Vu le manque de statistique pour l'année 1898, je suis obligé de me borner à présenter celles de 1896 et 1897 comparées, et qui sont encore calculées sur l'ancienne base de 38 pences par piastres:

	1896	1897	Proportions par habitant	Pour cent du total
<i>Exportation.</i>				
	§	§	§	
Production des mines . . . . .	61,332,833	55,172,233	18,49	86,09
Agriculture . . . . .	11,124,379	4,818,600	1,62	7,52
Manufactures . . . . .	54,922	1,870,085	0,63	2,92
Vins, liqueurs, alcools . . . . .	—	110,130	0,04	0,17
Animaux et leurs dépouilles . . . . .	—	1,349,688	0,45	2,11
Articles divers . . . . .	105,499	561,716	0,18	0,88
Numéraire . . . . .	768,012	200,427	0,07	0,31
	<b>73,385,645</b>	<b>64,082,879</b>	<b>21,48</b>	<b>100,00</b>
<i>Réexportation.</i>				
Articles nationalisés . . . . .	412,827	572,232	0,19	0,86
Numéraire . . . . .	560,942	99,022	0,03	0,14
Total de l'Exportation . . . . .	<b>74,359,414</b>	<b>64,754,133</b>	<b>21,70</b>	<b>1,00</b>

Du tableau qui précède, il apparaît que l'exportation en 1897 a faibli d'environ 10 millions de piastres de 38 pences, soit environ 40 millions de francs sur l'année antérieure. Cette diminution porte principalement sur le salpêtre (nitrate de soude), et sur l'agriculture, tandis que les manufactures sont en légère augmentation (environ 200,000 §); les animaux et dépouilles de cette provenance ont diminué d'un demi-million.

Dans le cadre ci-dessus le poste de l'agriculture pour 1896 comprend les vins, alcools, animaux et leurs dépouilles, ainsi que les manufactures.

**Importation.** Il m'a été impossible d'obtenir les détails statistiques de l'importation en 1898, qui s'élève au total de § 102,262,058, de piastres de 18 pences, contre § 65,502,805 de 38 pences en 1897, ce qui, en monnaie de 18 pences, s'élèverait à § 138,283,694, cela donne donc pour 1898 une diminution de § 36,021,636 sur l'importation de l'année antérieure.

**Exportation.** Le détail de l'exportation est également inconnu du public, et je n'ai pu obtenir que le total général qui est de § 168,069,431 de 18 pences, contre § 64,754,133 de 38 pences, ce qui, en ramenant cette valeur à 18 pences, donnerait § 136,703,169, soit une augmentation d'exportation pour 1897 de § 31,366,262 de 18 pences sur l'exportation de 1898.

Il est de toute évidence que les importations ont considérablement diminué en 1898, et les chiffres ci-dessus sont d'autant plus près de la vérité que dans ces dernières années l'administration des douanes a fait un épurement plus ou moins complet du personnel, au point que la rente générale des douanes, malgré la diminution considérable de l'importation, a dépassé celle de l'année antérieure, ainsi qu'il ressort du tableau suivant:

	Importation	Exportation	Total
1897 Droits perçus par les douanes . . . . .	24,717,786	36,468,522	61,186,308
1898 " " " " " " . . . . .	21,385,624	44,422,937	65,808,561
1898 { Diminution . . . . .	<b>3,332,162</b>		
{ Augmentation . . . . .		<b>7,954,415</b>	<b>4,622,253</b>

Il résulte donc des chiffres ci-dessus que la rente douanière d'exportation en 1898 a dépassé de près de huit millions de piastres celle de l'année précédente, ce qui est principalement dû à la plus forte exportation de salpêtre (nitrate de soude des provinces d'Iquique et d'Antofagasta). En revanche, l'importation a produit § 3 1/2 millions de moins au gouvernement qu'en 1897; mais, en définitive, les rentes douanières générales de la nation se sont augmentées de 4 2/3 millions sur celles de 1897.

Les causes de la diminution des rentes de douane en 1898, pour l'importation s'entend, sont diverses. D'abord la restriction générale du crédit a provoqué la liquidation de beaucoup de maisons d'importation, dont les affaires pivotaient sur la libéralité des banques pour l'escompte de leurs portefeuilles, qu'elles y déposaient en garantie d'avances en comptes-courants. Avec la conversion de 1895, les banques cherchèrent la solidité de leurs avances en monnaies d'or de valeur intrinsèque fixe, et la transition devait forcément amener la chute des maisons ou clients qui ne possédaient que peu ou pas de capitaux. Sous le prétexte de consolider la conversion métallique, elles diminuèrent les crédits en général de 50%, puis de nouvelles réductions eurent lieu, qui amenèrent une gêne générale, non seulement dans le commerce, mais aussi dans l'agriculture, dans les industries et chez les particuliers. Il en est résulté que même en voulant forcer la note de leurs affaires d'importation, les principales maisons durent suivre l'exemple des banques relativement aux crédits à leur clientèle et virent le placement de leurs marchandises diminuer sensiblement.

D'autre part, il est bon de noter que les industries naissantes ou qui ont déjà fait leurs premiers pas dans la voie du progrès, jouissent généralement de la faveur du public. Les vins, les meubles, la chaussure en général, la fabrication de la bière, les manufactures des cuirs et leurs applications, les tissus, les impressions lithographiques, la reliure, les liqueurs (fabrication) et une foule d'autres industries, allègent la charge qui pesait il n'y a pas deux décades sur les valeurs d'exportation. Peu à peu le Chili s'affranchit d'une foule de marchandises dont il était tributaire de l'étranger et, malgré ses droits prohibitifs, il voit ses rentrées de douane conserver une allure convenable à ses intérêts, en même temps qu'à leur abri ses industries se développent et commencent à prendre une réelle importance.

Quant à l'augmentation considérable de l'exportation en 1898 par rapport à celle de 1897, il faut principalement l'attribuer, en dehors du nitrate de soude, à l'exportation des métaux monnayés, provoquée par la chute de la conversion et l'émission forcée du papier-monnaie, émission faite par le gouvernement pour remplacer les monnaies d'or de 18 pences qui fuyaient des caisses des banques et du pays en général, chassées par le papier-monnaie de l'état et des banques d'émission, dont le premier s'était chargé pour sauver celles-ci d'une débâcle complète.

Il est évident que le renfort du métallique dans l'exportation générale de 1898 ne se reproduira pas en 1899; en effet, il en reste au pays juste le nécessaire pour satisfaire le mouvement des droits d'entrée et de sortie qui ne peuvent se payer qu'en or de 18 pences ou en Livre Sterling à raison de § 13.33 chacune, mais toujours en métallique pour ce qui regarde les premiers; tandis qu'une partie des droits d'exportation du nitrate peut être payée en bonnes traites sur Londres.

En conséquence, et sauf une surproduction dans le cuivre par suite des hauts prix soutenus en Europe, il est à présumer que l'exportation en 1899 ne dépassera pas aussi considérablement l'importation que les tableaux de statistique de 1898 ne l'accusent et que la balance commerciale sera plus nivelée. Nous appelons l'attention sur cette circonstance de l'exportation extraordinaire du métallique en 1898, afin qu'il n'en résulte pas une fausse appréciation sur l'apparente richesse ou force de production du pays; ce fait dénote bien plutôt sa détresse, puisque pour faire face à ses besoins réels ou à la panique des capitaux étrangers, voire même nationaux, il n'a pu se suffire par les exportations de ses propres produits.

**Importation et exportation de la Suisse.** J'ai le regret de ne pouvoir traiter ce sujet comme il le mérite; les maisons suisses paraissent plutôt avoir diminué d'importance que prospéré. En tout cas, leur nombre a diminué, et il faut attribuer cette circonstance en premier lieu à l'appauvrissement graduel de ce pays, suffisamment indiqué par l'avilissement constant de son unité monétaire, qui de 48 pences, soit le pair nominal en 1870, est tombée à 10 ou 11 pences dans les années qui précédèrent la conversion métallique; ces taux, du reste, nous seraient encore réservés maintenant ou seraient pires, si ce n'était le relèvement des prix du cuivre dont il a déjà été fait mention à plusieurs reprises.

L'exportation de la Suisse au Chili est du reste très difficile à indiquer ici, attendu qu'elle se confond dans les exportations des différents ports de mer que les fabricants suisses choisissent pour leurs expéditions. Cependant, cette lacune sera plus facile à combler par la suite, le gouvernement du Chili exigeant maintenant pour la douane des factures visées par son consul à Zurich.

Quoiqu'il en soit, les manifestations des industries de la Suisse au Chili sont peu nombreuses, en tout cas peu visibles. Il est à présumer que bon nombre de nos produits ne sont pas toujours présentés sous le sceau de leur véritable provenance; cependant on ne doit pas oublier que la valeur actuelle de l'unité monétaire du Chili ne permet pas l'importation en général de belles et bonnes marchandises, mais qu'au contraire les articles manufacturés et expédiés dans d'exceptionnelles conditions de bon marché et de belle apparence — quelle que puisse en être la durée à l'usage — sont presque exclusivement sollicités. En conséquence, la pacotille en tissus, chaussures, chapelleries d'Allemagne et d'Angleterre trouve ici, actuellement, un marché favorable pour son écoulement. Nos belles broderies de St-Gall, notre fine horlogerie ne trouvent plus, depuis de longues années, le débouché au Chili qu'elles y avaient jadis et on ne rencontre plus ces nobles articles que par exception dans les maisons de commerce. La cause en est indiquée plus haut et il n'y a pas de doute que si les temps prospères où la piastre chilienne valait 5 francs pouvaient revenir, ce pays redeviendrait un marché d'importance pour les bonnes marchandises fabriquées en Suisse.

**Horlogerie.** Les montres de fabrication suisse ont une rude lutte à soutenir contre les produits de provenance américaine, principalement de la fabrique Waltham. Ces montres, lancées sur ce marché depuis plus de 20 ans, appuyées d'une réclame constante et suivie, ont causé un tort immense à la fabrication courante suisse.

**Droits d'entrée.** Le tarif des douanes régira pour toute l'année 1899, sans modification aucune sur celui de 1898. Il en est de même pour les droits sur les articles d'exportation, le nitrate de soude et le jode. Le tarif de douane actuel est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1898 et nous croyons utile ici d'en rappeler les principales dispositions:

a) Toute marchandise étrangère ou provenant de l'étranger paie à son entrée pour la consommation le droit de 25 % sur son évaluation, à l'exception des tarifs spéciaux de 60 %, 35 %, 15 % et 5 %; puis des marchandises grevées de droits spécifiques et enfin à l'exception des articles exempts de droits d'entrée.

Les articles qui sont frappés du droit de 60 % et qui peuvent intéresser le commerce suisse sont les suivants: 1<sup>o</sup> Articles de n'importe quelle matière imprimés, lithographiés ou gravures, exception faite des publications périodiques ou journalières. 2<sup>o</sup> Articles manufacturés avec des peaux, du carton, du papier, fer blanc ou tôle, exception faite des outils. 3<sup>o</sup> Articles fabriqués avec des cheveux. 4<sup>o</sup> Chaussures en général, à l'exception de celles de moins de 15 cm de longueur et de celles en gomme. 5<sup>o</sup> Voitures, carrosserie en général, montée ou démontée. 6<sup>o</sup> Conserves alimentaires, cravattes, corsets, brosses, exception faite des brosses à dents et à ongles. 7<sup>o</sup> Bois travaillé, moulures, meubles de toute espèce, montés ou en pièces. 8<sup>o</sup> Parfumerie. 9<sup>o</sup> Fromages. 10<sup>o</sup> Confection pour hommes et femmes, excepté les articles tricotés et sans coutures.

Les articles grevés du 35 % qui peuvent principalement intéresser les industries et le commerce suisse sont les suivants: 1<sup>o</sup> Brassières pour rideaux, armes blanches et à feu, articles manufacturés renfermant de la soie ou ses imitations, articles tricotés en laine, fil et soie, articles manufacturés en métal doré ou argenté, batistes et tous les tissus contenant du lin ou en fil, dentelles et broderies de tous genres; 2<sup>o</sup> Boîtes à musique, cartouches et capsules pour armes à feu, brosses à dents et à ongles, canifs, rideaux de tous genres, peintures à l'huile, gravures, estampes, peintes ou lithographiées, de dessins, de photographies, impressions, etc., châles, chocolat, statues, étuis vides pour bijoux ou orfèvrerie, couvertures en laine ou coton, gants, instruments de musique et accessoires, bijouterie fausse; 3<sup>o</sup> Nappes et serviettes contenant du lin, mantes ou couvertures de voyage, billards et accessoires, drap pour billard, mouchoirs contenant du fil, parquets et frises; 4<sup>o</sup> Pendules, draps et literie, chapellerie, etc.

Les articles du 15 % qui nous intéressent sont: 1<sup>o</sup> Ornaments en paille pour chapeaux et autre usage, chaudières non ajustées à des moteurs. 2<sup>o</sup> Galons or et argent, contenant de la soie ou des imitations; tissus en coton, toile pour voiles d'embarcation; 3<sup>o</sup> Montres de poche de tous genres; 4<sup>o</sup> Ustensiles d'usage domestique en fer battu ou fondu, étamé, excepté les articles émaillés ou avec porcelaine.

Les articles frappés du 5 % nous intéressant sont: Tissus de soie pour moulins, élastiques pour chaussures, bijoux en or ou en argent, perles et pierres fines, martinets finis ou non finis pour pianos et tous les accessoires pour leur fabrication, toile pour reliures, toile métallique.

Sont frappés de droits spécifiques: Les alcools préparés en liqueurs ou non: § 15 la douzaine de bouteilles et présentés dans d'autres contenants: § 1.50 le litre; amers alcooliques: § 1.20 le litre et § 1 la bouteille; cigarres à raison de § 6 le kg; cigarettes à raison de § 9 le kg; tabac à priser à raison de § 5 le kg; tabac en feuilles à raison de § 2.60 le kg; tabac coupé pour cigarettes à raison de § 4 le kg; vins blancs et rouges, y compris les vins médicinaux: § 12 la douzaine de bouteilles; vins blancs et rouges en fûts: § 1.20 le litre.

Dans les articles exempts de droits d'entrée, il y en a fort peu qui pourraient intéresser le commerce suisse; hormis les objets du culte, les outils et accessoires pour l'agriculture, le travail des mines et pour les sciences, les imprimeries, instruments téléphoniques et télégraphiques,

le matériel de chemin de fer ou électrique, et portatif ou aérien, je ne remarque rien de bien intéressant.

Dans les nomenclatures ci-dessus, qui sont forcément incomplètes, il serait nécessaire de connaître en outre les évaluations respectives des objets, pour que le commerce suisse puisse avoir une idée exacte des droits que ses articles payeraient à leur entrée au Chili; cependant les estimations faites dans le tarif actuel ne s'écartent pas beaucoup, en général, des véritables prix de la manufacture européenne; mais il y a quelquefois des différences sensibles: Ainsi le fromage, étant évalué à 80 sous de 18 pences la livre, payerait aujourd'hui sur une évaluation de fr. 1. 50 la livre, fr. 0. 90 de droits, soit des droits équivalant à environ 100 % du prix de vente en Suisse.

Les droits sur les vins sont plus prohibitifs encore, puisqu'ils sont de \$ 1 la bouteille, soit fr. 1.85, alors que d'excellents crus embouteillés ne valent que \$ 50 les cent bouteilles, pour des vins de trois ans préparés avec grands soins et provenant de plants de Bordeaux, comme Carbenet, Pinot et autres de renom.

**Assurances.** Dans l'impossibilité de me procurer un cadre complet des assurances que les nombreuses compagnies tant nationales qu'étrangères ont effectuées en 1898 au pays, je me limiterai à signaler qu'en général es compagnies nationales sont prospères, leurs actions faisant prime (quelques-unes de 2 à 300 %), ce qui est parfaitement justifié par leurs importants fonds de réserve. Je parle ici des compagnies d'assurance contre l'incendie et les risques maritimes. Les primes sont très variées suivant la nature du danger; à l'appréciation des agents, elles varient de 1/2 % jusqu'à 3, 4 et 5 % même dans certaines villes qui n'ont pas de grands éléments de défense (corps de pompiers et eau en abondance).

Une compagnie chilienne, dont le siège est à Santiago, «La Nacional» a créé, il y a quelques années, une section d'assurances sur la vie; mais elle ne jouit pas d'une grande faveur dans le public quoiqu'elle réalise des bénéfices qui lui permettent de répartir de gros dividendes à ses actionnaires.

Les assurances des récoltes sont inconnues au Chili et il n'est pas à ma connaissance qu'il ait jamais été intenté de former des sociétés anonymes dans ce but.

**Chemins de fer et voies de communication.** L'année 1898 n'a pas vu se terminer de grands tronçons de voies ferrées au Chili. Le gouvernement continue la construction ou plutôt la prolongation de la grande ligne centrale, qui doit relier Valparaiso et Valdivia et Puerto Montt par Osorno. La ligne, qui atteignait en 1897 Temuco et avait une longueur de 876 km depuis Valparaiso, a été terminée en 1898 de Temuco à Pitrufulquen, atteignant environ 33 kilomètres de plus. Les études des 166 kilomètres qui séparent Pitrufulquen de Antihue, point de relèvement de la grande ligne citée avec la ligne de Valdivia à Osorno en exploitation, se poursuivent lentement, ce tronçon étant destiné à traverser des contrées à peu près vierges et inhabitées de l'Araucanie. Le gouvernement a décrété la construction d'une ligne transversale partant de Temuco pour relier Carahue, port fluvial de l'Imperial et auquel touchent des vapeurs de peu de tonnage qui font le cabotage entre Valparaiso et Valdivia. Cette ligne, actuellement à l'étude, devra probablement, pour donner les résultats qu'on en attend, être prolongée jusqu'au port de mer Bajo Imperial, qui alors exigera des travaux importants d'endiguement pour permettre l'entrée sans dangers à des vapeurs d'un tonnage moyen.

La grande ligne centrale sera prolongée à partir de Calera entre Valparaiso et Santiago aux provinces du nord; mais elle change à Calera en voie étroite, autant à cause de l'économie que parce qu'elle traversera des provinces peu habitées et où les difficultés d'exploitation et de construction sont très sérieuses. Actuellement, cette ligne à voie étroite arrive à Ligua et Cabildo; mais le gouvernement n'a pas commencé encore les travaux de continuité au nord, quoique les études pour relier cette ligne à Ovalle dans la province de Serena (Coquimbo), soient terminées et acceptées.

Une autre étude à peu près finie est celle d'une nouvelle ligne ferrée reliant Valparaiso à Santiago par Casablanca, par laquelle la distance de 188 kilomètres serait raccourcie à 126 kilomètres environ, desservant à la fois des provinces riches, mais dont le développement est entravé faute de communications faciles avec le port de Valparaiso.

Au nord et afin de faciliter l'exploitation des mines de cuivre principalement, le gouvernement se préoccupe de poursuivre certaines lignes ferrées de voie étroite; mais il est évident que ces travaux ne pourront s'exécuter aussi rapidement qu'il serait à désirer, et que beaucoup de temps passera avant que les provinces si riches en minerais et gisements de cuivre, d'argent, de mercure, d'or, de cobalt et de nickel puissent jouir des bénéfices de rapides voies d'accès.

Actuellement, il se construit pour le compte du gouvernement une ligne de Illapel à los Vilos; mais ainsi qu'il arrive dans ces cas-là, les travaux marchent avec une lenteur désespérante et paraissent ne devoir jamais prendre fin, comme cela a lieu pour la ligne reliant Talca au port de Constitution. Cette dernière ligne a coûté déjà trois fois au minimum ce qui avait été calculé au projet et il y a des années qu'elle devrait être terminée.

Le gouvernement préfère construire ses voies de chemin de fer lui-même, plutôt que de les adjuger à des entreprises responsables à forfait ou sur la base d'un terme fixe et d'un prix kilométrique invariable. Les entrepreneurs qui prennent à leur charge, dans certains cas, ces constructions, font des soumissions souvent mal calculées et, ne possédant pas les capitaux nécessaires pour pousser rapidement les travaux, sont obligés de faire des emprunts onéreux, de solliciter des acomptes du fisc et en fin de compte, ils font faillite ou ont des procès avec le gouvernement au détriment des travaux exécutés, des provinces qui devraient jouir de ce bénéfice et du pays en général, dont le développement est lent et irrégulier.

Le pays a un besoin inéluctable, pour progresser rapidement, de nombreuses voies transversales qui mettent les provinces et leurs produits à peu de frais à la côte aux ports d'embarquement. Le gouvernement et les classes dirigeantes de la politique paraissent s'en être persuadés, mais on ne pourrait entreprendre d'aussi vastes travaux à la fois sans faire appel au crédit européen, lequel ne serait peut-être pas refusé maintenant que la politique extérieure et intérieure du pays paraît être entrée définitivement dans une voie d'apaisement.

Quant aux voies ferrées reliant le Chili avec ses voisins, elles n'existent encore qu'à l'état de projets. Seul le nord est relié par une voie de chemin de fer avec Bolivie, soit la ligne d'Antofogasta à Oruro. Beaucoup de projets de voies ferrées entre le Chili et l'Argentine ont été soumis aux chambres, mais celles-ci, pour des raisons politiques ou d'économie, éludent constamment leur discussion; la principale entrave est, à côté des difficultés de construction qui renchérissent beaucoup le coût et l'exploitation, la garantie de 4 ou 5 % qu'exigent les capitalistes pour doter de lignes ferrées le pays à travers les Andes.

**Routes.** Comme voies de communication de cette catégorie, le pays laisse beaucoup à désirer et leur construction est à peu près nulle. Il ne se forme guère de routes et chemins vicinaux que ceux que le trafic à pied, à cheval ou par camions finit par établir peu à peu. Le gouvernement, dans les dernières années, a vendu d'énormes étendues de territoires vierges dans les alentours de Temuco, Victoria, Traiguén et autres centres naissants des provinces de Cautin et Imperial; mais il ne s'est absolument pas préoccupé de les doter de voies de communication d'aucune espèce; si bien, que ces terres, qui devraient être livrées aux travaux de l'agriculture, n'ont absolument pas progressé et dans beaucoup de cas sont même inaccessibles à leurs propriétaires; ceux-ci, en effet, ne se sentent pas disposés à frayer des routes pour que d'autres en profitent, à travers des forêts vierges et excessivement touffues.

**Navigation.** Sous le rapport de la navigation par mer, le Chili se trouve amplement favorisé pour ce qui regarde les produits nobles du sol, tels que les métaux, les nitrates, les grains, les laines, le miel, les cuirs, etc., qui peuvent supporter très bien les frets jusqu'en Europe. Il y a plusieurs grandes lignes de vapeurs à itinéraires réguliers qui visitent les ports du Pacifique, telles que la «Pacifique Steam Navigation Co» et la forte ligne «Kosmos» de Hambourg, la «Lamport & Holt», et enfin deux lignes assez régulières de vapeurs entre New-York et Valparaiso, toutes via Magellan. Ces steamers font en outre le cabotage de toute cette côte, mais c'est principalement la première des lignes citées qui s'en occupe, ainsi que la «Sud Americana de Vapores», forte compagnie chilienne, qui possède une magnifique flotte de vapeurs qu'elle est obligée en cas de guerre et sur la réquisition du gouvernement de mettre à sa disposition.

Mais ce qui fait grandement faute au pays, ce sont des lignes de vapeurs à frets réduits pour exporter ses produits manufacturés, ses vins, ses farines, ses fruits et mollusques en conserve, etc., chez ses voisins de l'Amérique du Sud; pour ces ports, les compagnies de vapeurs citées se refusent de prendre de la charge, sauf à des conditions excessivement onéreuses. Pénétré du besoin absolu de remédier à cet état de choses, le gouvernement a sollicité des chambres un crédit de £ 25,000 pour subventionner annuellement une compagnie de vapeurs qui ferait le trajet de Valparaiso à Punta Arenas, Montevideo, Buenos-Aires, Rosario et Rio de Janeiro, et y conduiraient à prix modérés les produits nettement chiliens. Il paraît qu'une compagnie la «Transatlantica Española», appuyée par le gouvernement espagnol, lequel prendrait à sa charge la responsabilité de la dite compagnie (à en juger par les rapports du ministre d'Espagne à Santiago) a fait des propositions au gouvernement chilien, et que ces propositions seront agréées.

**Banques.** Après la moratoire, accordée par les pouvoirs publics en 1898, et le retour au papier-monnaie de cours forcé pour la liquidation de toutes les obligations sur la base nominale et non effective où elles avaient été contractées, plusieurs banques, qui avaient dû cesser leurs opérations et entrer en liquidation sous le régime métallique, les renouèrent avec les fonds fiduciaires que le gouvernement, dûment autorisé par les chambres, leur prêta proportionnellement à leur capital respectif versé. Je citerai entre elles le «Banco de Santiago», et le «Banco comercial»; mais il est douteux que toutes les banques qui ont reçu cette faveur du gouvernement pour les tirer alors d'embarras, et qui se sont engagées à lui rendre au bout d'un an, soit au 31 juillet 1899, le 25 % des prêts respectifs, seront en mesure de le faire. Il est fort probable que la loi, à cet égard, sera modifiée aussitôt que les sessions ordinaires s'ouvriront (1<sup>er</sup> juin). Le gouvernement, en

prêtant les 50 millions de l'émission fiscale de la loi citée à 2% l'an aux banques, en vue de leur donner les moyens d'affronter la situation vraiment critique d'alors, croyait provoquer en même temps une baisse dans l'intérêt de l'argent et procurer par là des facilités aux industries, à l'agriculture et au commerce. Loin de là, les banques les ont en grande partie placés en billets hypothécaires, ce qui leur permettait de gagner sans risque aucun la différence d'intérêts des coupons de 8% au minimum d'avec celui de 2% qu'elles avaient à payer au gouvernement. D'autres, paraîtrait-il, s'en sont servies pour spéculer sur l'or qui restait au pays, provoquant une hausse jusqu'à plus de 50 % sur ce métal et une dépression correspondante des cours du change sur l'Europe, qui descendirent jusqu'à 11½ pences. Cette situation s'est heureusement améliorée et nous avons vu les taux du change se relever à 14 pences en avril 1899 avec tendance à l'amélioration; mais rien ne peut encore nous assurer la solidité de la situation, car les banques ne se départissent pas encore de leur système de ne prêter que sur de très solides garanties effectives, les garanties morales des individus ne comptant presque pas en ce moment pour elles. Ainsi, au lieu de servir à l'industrie et à l'agriculture, les capitaux des banques prêteront quelques maigres facilités au commerce (ce qui en somme n'est pas un grand mal, vu l'exagération extraordinaire des facilités qu'elles prêtèrent à l'importation dans les dernières années) mais serviront principalement à la spéculation sur les valeurs publiques, par suite de l'accumulation ou la centralisation de l'argent sur les deux principales places de Santiago et Valparaiso. Les fluctuations des valeurs de la bourse offrent un champ d'action beaucoup moins pénible que le rude labeur des champs ou des exploitations minières. Il en résulte que les centres moins importants du pays, au lieu de prospérer par le travail des mines ou de l'agriculture, souffrent d'un véritable dépérissement, parce qu'ils ne sont point stimulés par le capital qui trouve facilement son placement à des taux élevés que l'agriculture ne pourrait pas supporter. Or, malgré les taux élevés d'intérêts que les capitaux pourraient gagner au Chili, ceux-ci n'y affluent pas et s'en éloignent plutôt, ce qui ne peut être attribué qu'au manque de confiance. Le pays souffre donc d'une anémie extraordinaire de capitaux, ce qui s'explique du reste par deux motifs: le manque d'épargne dans toutes les classes de la société et les dépenses extraordinaires du gouvernement pour soutenir son armée et sa marine de guerre.

Le manque de confiance des capitaux est assez justifié. En 1878 le gouvernement, lancé contre son gré dans une guerre extérieure de longue durée, dut faire appel au papier-monnaie pour remplacer son unité monétaire en métallique de 48 pences qui avait pris le chemin d'Europe. Il était obligé de retirer ses émissions contre des «pesos» d'or ou d'argent de son ancienne monnaie légale. Cette obligation fût regardée avec indifférence par les pouvoirs publics pendant de longues années, durant lesquelles il eût été très facile au pays de s'en libérer sans grands sacrifices. Avec le temps, le régime fiduciaire créa une situation générale qui n'avait plus de relation équitable avec les dettes contractées avant le papier-monnaie; par conséquent, son retrait sur l'ancienne base de l'or à 48 pences eût provoqué un nouveau désarroi tout aussi injuste que la spoliation soufferte par les dépositaires des banques et créanciers hypothécaires de 1878. Mais le pays aurait parfaitement pu opérer la conversion métallique sur la base de la piastre d'argent de 25 g de 900/000, en cours au moment du lancement du papier-monnaie et non sur la base de pièces d'or de 18 deniers. Il est probable que, dans ce cas, le métallique n'aurait pas émigré aussi facilement.

Pour donner une idée du mouvement que les différentes banques d'émission et autres ont actuellement, dans cette époque de crise, je trace ici un tableau sommaire de leur situation au 31 mars écoulé: Vingt-trois banques avaient en circulation § 16,031,005 de leur propre émission dont l'état s'est chargé et elles devaient au public pour dépôts § 128,831,000, total § 144,861,005. Elles avaient en caisse: en métallique § 4,464,254, en billets d'émission fiscale § 22,417,991, total § 26,882,245, en chèques et disponible de banques à banques § 19,078,972.

Les avances en compte-courant ou sur titres n'ont pas été publiées et n'apparaissent que lors des bilans, qui se publient partiellement chaque six mois. Les chiffres ci-dessus donnent cependant une idée assez claire de la position des banques en face de la situation actuelle, bien difficile. Leur caisse est vraiment faible si l'on considère qu'une partie importante des dépôts est à vue, et cela implique les difficultés du crédit et les taux élevés de l'argent.

**Taux de l'intérêt et de l'escompte.** Les banques ont généralement le tableau suivant affiché dans leurs bureaux et même publié dans les journaux relativement aux intérêts qu'elles payent au dépositaires: A vue et en compte-courant 2 0/0 annuel; à 30 jours d'avis de 3 à 4 0/0 annuel; à terme fixe de 2 à 3 mois, 4 à 5 0/0, à terme fixe de 4 mois et 30 jours d'avis avant les 4 mois courus, mais après deux mois du dépôt, 5 à 6 0/0, à 6 mois avec 30 jours d'avis après 4 mois, 6 à 7 0/0 suivant le plus ou moins de faveur dont elles jouissent dans le public.

En compte-courant pour avances, les banques prêtent à 8 ou 9 0/0 l'an, plus la commission de 1/4 0/0 par semestre.

Ces conditions sont ce que je pourrais appeler la théorie; elles existent pour les clients de premier ordre, mais elles varient considérablement dans la pratique, suivant la situation de deuxième ou troisième ordre, dans laquelle peuvent se trouver ou sont classées les personnes qui présentent des affaires aux banques et les prêteurs. Il n'est pas rare de lire dans les journaux des demandes de prêts sur 1<sup>re</sup> hypothèque avec offre de payer l'intérêt annuel à raison de 18 0/0. Naturellement ces opérations tombent sous l'usure; les banques n'acceptent pas ces genres d'affaires et les recherchent encore moins, parce qu'elles savent qu'elles sont généralement accompagnées de difficultés pour le remboursement et suivies d'exécutions avec tous les ennuis de la procédure judiciaire.

Il n'est donc pas probable que l'intérêt de l'argent doive diminuer de sitôt; cela est regrettable pour le développement du pays en général, mais surtout pour l'agriculture qui ne peut supporter de lourdes charges si elle veut prospérer. C'est apparemment aux fins d'obtenir des capitaux à bas intérêts qu'une propagande très active est faite par quelques journaux pour que l'état fasse de fortes émissions de papier-monnaie qui serviraient à pousser les travaux publics et à recueillir les cédules de certains banques hypothécaires; les auteurs de ces projets financiers croient que de cette façon la situation du pays s'améliorerait considérablement grâce à l'activité qui se produirait dans toutes ses sources de production. Mais il est inévitable que les taux du change sur l'Europe faibliraient considérablement et que celui-ci atteindrait des prix inconnus encore au Chili et que les auteurs desdits projets ne prévoient même pas. On croit que le gouvernement écartera non-seulement toute idée d'augmenter l'émission actuelle, mais encore celle qui tendrait à retarder sa reconversion à la monnaie de 18 pences. Toutefois, il est des surprises souvent bien inattendues.